

Les scandales du jour...

écrit par Patrick Jardin | 18 janvier 2025



Screenshot



Bon, apparemment j'ai été entendu sur les ZFE et la connerie sans nom des escrologues de tous poils.

En effet j'ai été relayé brillamment par [Sarah Knaffo](#) et plus récemment par l'écrivain Pascal Jardin (rien à voir avec moi), c'est une satisfaction. J'espère qu'on va réussir à faire infléchir ces mesures débiles d'interdire les véhicules en bon état même si ils sont anciens.

J'espère aussi que l'on va clairement interdire aux enseignants de faire de la pub pour les ZFE, il y a tellement d'écolos-dingos parmi eux... Reste maintenant à faire rentrer dans le rang les profs comme la [Sophie Djigo](#) qui de par sa qualité de prof à une obligation de neutralité et doit avoir un comportement dicté par l'intérêt du service public, ce qui ne l'avait pas empêchée d'emmener sa classe visiter un camp de migrants à Calais..

Les personnels de l'enseignement participent au service public d'éducation qui doit s'attacher à transmettre les valeurs de la République et non les siennes, notamment l'idéal laïque qui exclut toute discrimination de sexe, de culture et de religion... en principe ! L'obligation de réserve s'impose à tous les fonctionnaires ou employés de l'État Français mettant en cause de manière grave le fonctionnement de l'administration. Il s'agit d'éviter que le comportement des personnels ne porte atteinte à l'intérêt du service et ne créé des difficultés relationnelles préjudiciables à l'accomplissement de leurs missions (on est

en plein dedans). Les principes de la laïcité à l'école sont inscrits dans les lois depuis 1905 et n'ont pas été modifiés depuis il s'agit pour résumer d'adopter une attitude neutre et impartiale à la fois dans l'attitude, la posture, et les enseignements, ce qui exclut tout prosélytisme !

Enfin sur le 3° point de la semaine où l'on apprend que les églises sont interdites en Algérie, j'avoue être entièrement d'accord avec ce point à la condition de respecter la réciprocité et de faire abattre toutes les mosquées de France ; je pense notamment à celles qui ne sont comme la mosquée Omar (1) derrière le Bataclan que des repères de bandits où se propage le trafic de drogue, d'armes et où se développe un esprit anti-Français.. Si ce type d'édifices disparaissait, cela assainirait la vie en France. Je ne peux admettre les propos mièvres de Bardella qui nous dit qu'il faut commencer par interdire le voile dans les lieux publics.. La rue est également un lieu public donc l'interdiction du voile en France ne devrait pas poser de problème à l'heure où l'on veut nous donner une amende de 68€ parce qu'on n'aura pas leur papier crit'air à la con... et eux ils pourraient narguer la police française impunément ?

Quant au retour de l'influenceur algérien dont ils ne veulent pas, c'est très simple, plus de visa pour les Algériens qui viennent se faire soigner sur le compte des Français et blocage des western union pour les empêcher d'envoyer du pognon au bled. C'est fini les ronds de jambes il est grand temps de montrer que ce ne sont pas les éleveurs de chèvres qui vont nous mener par le bout du nez. On en a marre !

En politique d'immigration la nuance et le silence sont les refuges de la lâcheté ! Quant à la justice il a suffi que je la fréquente un peu pour me rendre compte qu'en fait en France elle n'existe pas !

(1) « Mosquée Omar » un reportage en caméra cachée d'un

journaliste israélien se faisant passer pour un musulman avait enregistré les appels au meurtre lancés dans cette mosquée. Le reportage, en 6 parties, s'appelle « Le Djihad silencieux. ». Voir notamment cet article de Résistance républicaine

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/05/la-mosquee-omar-perquisitionnee-il-etait-temps-en-2018-nous-avons-publie-lappel-au-djihad-qui-y-etait-fait/>

1